

Mesdames et messieurs les administrateurs de l'Université Paris-Saclay,

Afin d'éclairer vos débats concernant le point «demande de sortie de l'expérimentation», la section Sgen-CFDT Université Paris-Saclay (Sgen-CFDT UPS) vous communique le dernier publipostage qu'il a adressé aux collègues de l'ex Université Paris-Sud (le périmètre «employeur»). En effet, c'est bien l'ancienne Université de Paris-Sud qui subira de plein fouet les conséquences de votre vote, puisqu'elle n'a déjà plus de CA en propre. Nous demandons du temps, une année, pour construire ensemble cette Université de Paris-Saclay en ambitionnant sa création le premier janvier 2027.

« Chères et chers collègues

Depuis avril 2023, la section Sgen-CFDT Université Paris-Saclay (Sgen-CFDT UPS) a souhaité vous informer concernant la demande de sortie de l'Établissement Public Expérimental (EPE), ce que nous poursuivons avec ce publipostage.

Pour mémoire, en 2020 l'université Paris-Sud, en renonçant à sa personnalité morale et juridique (PMJ), c'est-à-dire à sa souveraineté, s'était inscrite dans une trajectoire de fusion avec les universités de Versailles et d'Évry au sein de l'université Paris-Saclay.

Ces dernières devaient elles aussi abandonner leur PMJ, pour aboutir, en 2025, à une cible constituée des établissements-composantes et d'une **unique université** résultant de cette fusion. Or, depuis un an la fusion n'est plus d'actualité : il s'agit désormais d'intégrer Versailles et Évry qui conserveront ainsi leur PMJ.

Nous aboutissons, de fait, à **une chimère structurelle : deux universités, Versailles et Évry, emboîtées au sein d'une université** et d'établissements-composantes. **Cette déviation n'est pas anodine.**

*Tout se passe comme s'il avait été décidé que la Belgique, l'Italie et la France devaient renoncer à leurs souverainetés nationales pour se fondre dans un unique État au sein de l'Union Européenne.*

*La France, bonne élève de l'Europe, renonce immédiatement à sa souveraineté !*

*Mais, finalement la Belgique et l'Italie renoncent à perdre la leur ! Paris-Sud est bien la France de cette triste fable.*

Le Sgen-CFDT UPS, **souhaite poursuivre la construction de Paris-Saclay** et assure les membres des Écoles, du CodirE et du CA qu'il aspire à bâtir avec tous cette Université hors normes, et, en particulier, à ce que tous soient également traités, **et que chacun conserve ou retrouve sa PMJ.**

Le Sgen-CFDT UPS **souhaite qu'un bilan sérieux de l'expérimentation** soit établi **en préalable de toute demande de sortie**. Un tel bilan permettra d'analyser l'existant ainsi que de se doter de nouveaux statuts adaptés à la situation inédite induite par **cette distorsion considérable de notre trajectoire** constituée par l'abandon de la fusion de Versailles et d'Évry avec le périmètre «employeur».

En ce 4 juillet 2023, le conseil d'administration est sollicité **pour autoriser la présidence à entamer le processus de sortie de l'expérimentation.**

L'avis des composantes du périmètre «employeur» a été demandé. **Les résultats sont clairs : 51% de votes défavorables et 38% de votes favorables.**

Nous vous livrons les détails ci dessous (en vert les **votes pour**, en rouge les **votes contre** et en gris les **abstentions** ; les tailles des hémicycles sont proportionnelles à celle de la composante considérée - source RSU 2023). Le calcul des agrégats est fait comme suit:

- Pour :  $P = \sum_{c \text{ in Composantes}} [pc/(pc + cc + ac) \times \text{taillec}]$  ; Contre :  $C = \sum_{c \text{ in Composantes}} [cc/(pc + cc + ac) \times \text{taillec}]$  ; Abstention :  $A = \sum_{c \text{ in Composantes}} [ac/(pc + cc + ac) \times \text{taillec}]$
- où  $pc$ ,  $cc$  et  $ac$  représentent le nombre de voix pour, contre et abstention pour la composante  $c$  et  $\text{taillec}$  la taille de la composante en nombre d'agents

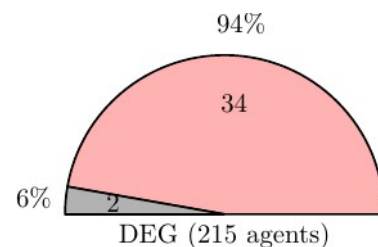
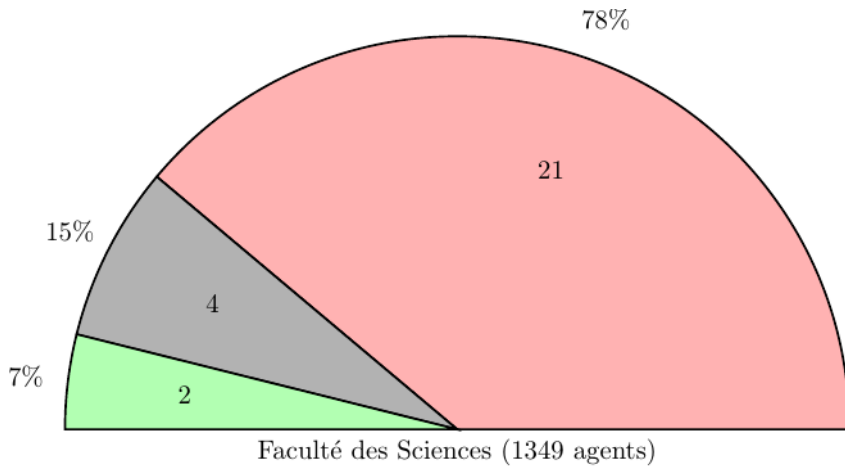
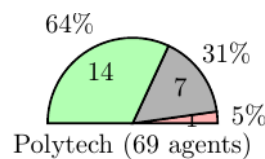
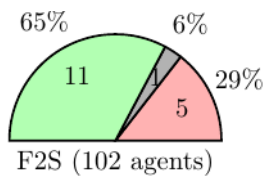
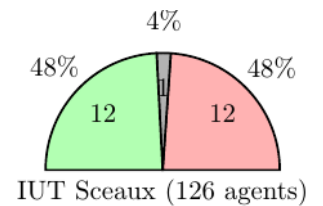
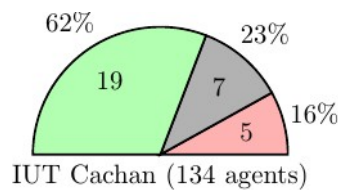
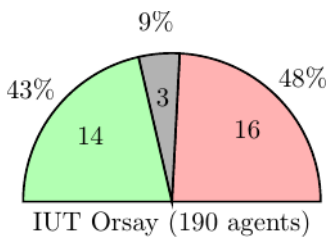
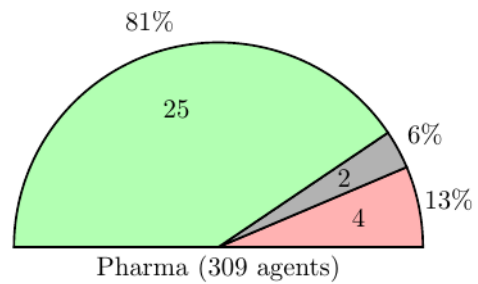
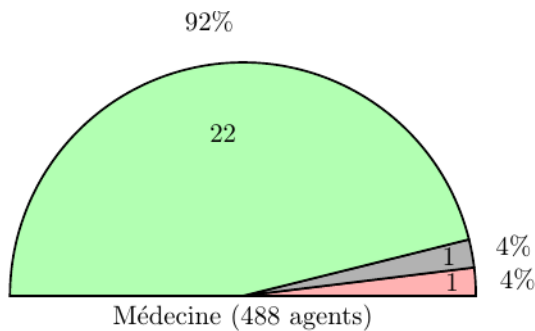
Si le CA était sourd à ces résultats, il conforterait ainsi les collègues d'ex Paris-Sud dans leur sentiment d'être gouvernés par un CA qui ne les représente pas. De fait, le CA est **composé de 50% de nommés et de 50% d'élus**. Parmi ces derniers, seulement 40% sont issus du périmètre Paris-Sud. Ainsi, au total, les représentants des personnels Paris-Sud seuls concernés par les conséquences de ce vote ne comptent que pour 20% au conseil d'administration, alors que seule leur université a perdu sa PMJ et n'a plus de conseil d'administration en propre !

**Nous demandons un an de réflexion à la Présidente et le retrait du point «demande de sortie de l'EPE.**

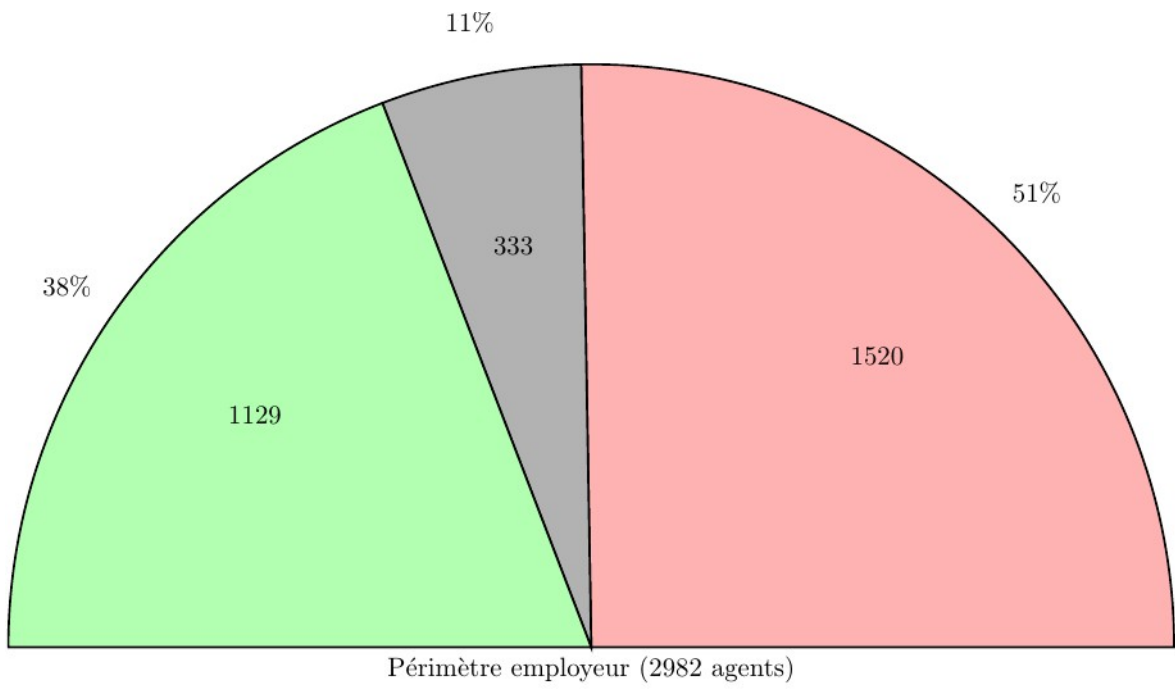
**«Le vent de la pensée peut empêcher des catastrophes»<sup>1</sup> »**

retrouvez nos dossiers sur le sujet :

<https://hebergement.universite-paris-saclay.fr/sgen-cfdt-saclay/Publipostages.html>



1 Hannah Arendt, «Responsabilité et jugement»



Périmètre employeur (2982 agents)